

R.— 1° Si ce service coïncide avec le troisième, le septième ou le trentième jour, soit du décès soit de la sépulture du défunt, vous chantez la deuxième messe, c'est-à-dire celle *in die obitus*, avec comme unique oraison celle qui se trouve dans le Missel à la suite de cette messe.

Si ce service tombe un autre jour que ceux énumérés ci-dessus, prenez la messe quotidienne avec trois oraisons, la première étant celle des *Orationes diversæ* qui convient à votre défunt, la seconde, *ad libitum*, et la dernière, l'oraison *Fidelium*.

Il est de coutume dans notre diocèse de faire l'encensement à ces services.

2° Si vous chantez ces messes dans l'octave même de la Commémoration des morts, vous pouvez prendre la troisième messe, c'est-à-dire celle *in anniversario defunctorum*, avec une seule oraison pour plusieurs défunts, prise parmi les *orationes diversæ*.

Si ces services ont lieu en dehors de l'octave de la fête des Morts, chantez la quatrième messe avec trois oraisons, dont la première sera comme ci-dessus, la seconde à votre choix, et la troisième, l'oraison *Fidelium*.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Neuvaine à saint François-Xavier. — La neuvaine à saint François-Xavier, à la Basilique de Québec, s'est terminée dimanche, le 16 mars. Elle a été prêchée par le R. Père Béliveau, O.P.

La Saint-Patrice. — La population irlandaise de Québec a célébré solennellement la fête de saint Patrice, son glorieux patron. A 10 heures lundi matin, le 17 mars, il y eut messe pontificale dans l'église irlandaise de la rue McMahon. Son Éminence le cardinal Bégin, officiait, assisté de MM. les abbés Miles O'Farrell, vicaire à Frampton, et E. Humphrey, du Collège de Lévis. Le R. Père Scully, C.S.S.R., du monastère de St-Patrice de cette ville, a donné le sermon.

Mort d'un homme charitable. — Dimanche après-midi, le 16 mars, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, est décédé M. Louis-Édouard Couture, commandeur de Saint-Sylvestre, à l'âge de 85 ans et 7 mois. M. le commandeur Couture, que la Providence avait doté d'une belle fortune, a fait des dons considérables à plusieurs institutions religieuses de Lévis, entre autres à l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance, au Collège de Lévis et au Patronage.